

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR, 30 fr.
Poste: 16
Ensemble: 46

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 SEPTEMBRE 1886

HEUREUX PARISIENS!

Les Parisiens sont heureux, ils ont trouvé le jouet, et pourvu qu'ils s'amuse, ils ne s'occupent guère de la nature, de la qualité, de l'âge du jouet. Celui qui les divertit au moment est d'âge respectable, il a cinquante ans. De tous les mérites de M. Chevreul, et il en a par ailleurs de fort beaux, le principal. Laborieux, modeste, dévoué, le savant chimiste a rendu d'immenses services à la science, à l'agriculture, à l'industrie; il vivait à l'écart, tout occupé de ses travaux, entouré de cette gloire discrète et douce que le monde savant accorde à quelques-uns de ses membres les plus méritants. Son nom était prononcé avec respect dans les Académies et faisait autorité dans les Laboratoires, mais le grand public l'ignorait presque entièrement. Par une faveur du Ciel, la vie de M. Chevreul se prolonge au-delà des limites ordinaires; alors les journalistes s'en étonnent, les étudiants en causent dans les brasseries, et un beau jour il leur passe par la tête de lui décerner le titre de doyen des vieillards. Le vieillard continuait à vivre de ses verres d'eau et son café au lait, il était toujours. Paris alors se dit: Tiens! il avait cent ans, ce serait drôle! Quelle chance ce jour-là!

représentations théâtrales, discours, musique, tout est en l'air..... Une dernière remarque. M. Chevreul est un spiritualiste, un chrétien. Dans les dix-sept discours officiels, pas une fois l'idée divine n'apparaît. Prosateurs et poètes, savants et ministres, aucun n'a songé à s'élever jusqu'à Dieu. Le héros de la fête est pourtant bien près de son éternité. Une fête qui pouvait être vraiment belle, élevée, généreuse, se traîne dans un misérable terre-à-terre. Le Parisien n'est plus qu'un pierrot sautillant et piaillant, il n'a plus d'ailes pour voler vers les cieux.

LETTRE DE M. BOREAU-LAJANADIE

A propos du nouveau groupe que M. Raoul Duval a entrepris de fonder, sous le nom de « droite républicaine », quelques journaux avaient annoncé — et le *Nouvelliste de Bordeaux* s'était fait, sous toutes réserves, l'écho de ce bruit, — que M. Boreau-Lajanadie, ancien membre de l'Assemblée nationale et actuellement député de la Charente, avait fait ou faisait partie de la combinaison. M. Boreau-Lajanadie a adressé au *Nouvelliste de Bordeaux* la lettre suivante:

Bordeaux, 26 août 1886.

Monsieur le directeur, Sur la foi de quelques journaux fantaisistes de Paris, vous avez annoncé l'écllosion d'un nouveau groupe parlementaire à la Chambre des députés. Ce groupe, recruté sur les bancs de la droite, se proposait — grande et belle œuvre assurément — d'inoculer au régime républicain un peu de bon sens et d'honnêteté. J'ai l'honneur, paraît-il, de voir mon nom figurer sur la liste de ces audacieux chercheurs de tâches impossibles. C'est une erreur, rassurez mes amis. Je n'appartiens pas au groupe « conservateur républicain ». Je pourrais vous en donner beaucoup d'excellentes raisons. La première — elle

vous suffira j'espère — c'est que le groupe n'existe pas ou du moins n'existe plus.

Je l'ai beaucoup connu autrefois à Versailles: il s'appelait « le centre gauche ». Il est mort désolé d'avoir enfanté la République. — En général les morts ne ressuscitent pas.

Je m'applaudis de n'avoir jamais partagé les illusions de l'essai loyal. Ce n'est pas aujourd'hui que je deviendrai républicain, aujourd'hui que la République a fait ses preuves, donné sa mesure et épuisé son crédit. Qu'elle disparaisse donc vite, emportée par le souffle populaire, et qu'elle fasse place à la Monarchie nationale, seule capable de réduire à l'impuissance les hommes de désordre, d'assurer la liberté politique et religieuse, de relever l'autorité et de refaire la fortune publique.

C'est le programme du Comte de Paris. Je n'en veux pas d'autre. Avec l'aide de Dieu et l'assentiment de la France, j'espère qu'il l'accomplira.

Agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CH. BOREAU-LAJANADIE, député de la Charente.

Les progrès de la Commune de Paris.

Le conseil municipal de Paris manifeste de nouvelles exigences.

Le gouvernement est, dit-on, résigné à approuver ces exigences.

Et il est à craindre que la majorité républicaine de la Chambre et du Sénat fasse comme le gouvernement.

En apparence, ce que demandent les socialistes du conseil municipal ne semble pas exorbitant.

Ils désirent que les élections municipales soient faites par arrondissement au lieu d'être faites par quartier.

N'osant pas encore réclamer un scrutin de liste unique pour Paris, ils réclament une liste d'arrondissement.

Le but est clair. Il s'agit de favoriser l'élément ouvrier

aux dépens de l'élément bourgeois et commerçant.

Il s'agit de faciliter de nouvelles victoires du socialisme contre l'élément conservateur.

La proposition du conseil municipal tend, en un mot, à ce résultat:

Que les ouvriers seuls soient représentés à l'Hôtel-de-Ville; et que les propriétaires, patrons, boutiquiers, enfin tous ceux qui ont un capital quelconque, ne soient pas représentés.

Il n'est pas difficile de prévoir ce que deviendrait Paris administré dans de pareilles conditions.

Ce serait, au point de vue industriel et commercial, la crise perpétuelle et la ruine à bref délai.

Au point de vue politique, ce serait l'émeute toujours prête à éclater.

Cette proposition qui tend à augmenter l'influence déjà très grande des communards socialistes, est donc une proposition excessivement dangereuse.

Le devoir du gouvernement serait de la combattre, comme le devoir des Chambres serait de la rejeter.

Mais, nous le répétons, le gouvernement est sans énergie, et la majorité républicaine du Parlement est la plus lâche des majorités.

C'est pourquoi, nous devons nous attendre à ce que le socialisme règne bientôt en maître à l'Hôtel-de-Ville de Paris, au grand effroi de tous ceux qui possèdent un capital si mince qu'il soit, au grand détriment des affaires industrielles et commerciales de tout sorte.

LETTRE PARISIENNE.

Pendant que le général Boulanger, ministre de la guerre, prononçait au banquet offert à M. Chevreul un discours dans lequel, confiant dans l'avenir, il retraçait les heures sombres du siège de Paris, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* publiait un de ces articles à sensation qui est une véritable dé-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE VIEUX MUSICIEN

Par MARCHE LACHÈSE

Pardonnez-moi, murmura le vieux maître, que des chaises du parloir et soutenu par les bras du jeune Frère. Pardonnez-moi. Je ne puis plus vous tromper, et je ne trouvais pas d'autre fût encore venue de vous envoyer mes salutations... avec... mon adieu suprême... je n'aurais guère tardé. Vous le voyez, s'écria Marguerite, non, vous ne mourrez pas. Je n'ai pas la douleur de ne vous retrouver plus que vous perdez encore. De grâce! oh! que ce jour rachète le passé! tournez-vous vers cette terre de Bretagne où, pendant longtemps, vous avez souhaité de vivre! Venez, venez réclamer aujourd'hui! Ami d'Yves, venez prendre possession de ce qu'il vous a donné! Tout ce que vous aviez immolé de votre vie, appelez! A votre tour, soyez heureux, priez! le vieux musicien secoua la tête. — Quel bon? dit-il. Mon œuvre est achevée,

plus grande, plus belle que tout ce que j'avais rêvé. Je mours, le cœur plein d'une joie sans mesure. Vous êtes heureuse! je vous ai revue! et j'ai embrassé le dernier rejeton des Kercouët!...

Ainsi, le bonheur même échoue pour ranimer cette lueur qui va s'éteindre, cette vie qui ne veut pas se débattre contre la mort! On a dit vrai. Le vieux maître n'a plus de ressources en lui-même. Il ne peut être sauvé que par un dévouement.

Le marquis de Somareuil se dresse, l'œil étincelant, le geste impérieux.

— Stanislas Jacob, s'écrie-t-il, oui, vous avez raison. Votre œuvre fut grande et belle. Votre sacrifice a porté sa moisson. Il vous suffit. Vous acceptez maintenant de quitter la terre, sans même le voir, sans même l'entendre, cet orgue de Plou-Brad, si beau, si harmonieux, qui fut créé pour vous. Mais, je vous le déclare, d'autres mains que les vôtres ne le toucheront plus jamais. C'est un legs consacré, un témoignage suprême. Je saurai le prouver. Il est fait pour vous, pour vous seul. Partez, mourez, Stanislas Jacob. Et, dès le jour même de vos funérailles, je ferai briser l'orgue sous mes yeux.

— Ce serait un crime! s'écria Jacob.

L'horreur d'une telle barbarie le fit tressaillir comme si un dard l'avait touché.

couët fut violée. Je saurais la faire respecter désormais. Vivez, l'orgue est à vous. Mourez, il est détruit.

L'artiste, secoué jusqu'au fond de son être, regardait, terrifié, ce jeune homme si fier, si fort, si inflexible. Et ce jeune homme était le maître! Nul ne pouvait défendre contre lui le cher menacé! Une parole passa, tremblante, étouffée, sur les lèvres du vieux musicien:

— Grand Dieu! Il faut que je vive!...

Trois semaines après, tout le pays de Plou-Brad était en fête. Un arc de triomphe se dressait sur la place de l'église. Des mâts enguirlandés marquaient la route du castel. Sur tous les chemins, on apercevait des équipages et des paysans revêtus de leurs beaux habits. A droite, à gauche, on entendait résonner des binous ou commencer les mousquetades. Le ciel paraissait s'unir à la joie de tout ce peuple. Il était bleu, sans nuages, radieux. Son rayonnement ressemblait à un divin sourire.

Ooze heures sonnèrent dans le clocher à jour. Aussitôt la cloche s'ébranla, elle annonça que le moment solennel était venu.

La foule couvrait la place, roulait dans les rues, ne laissant vide que le large sillon où s'avancait le marquis de Somareuil, conduit par son aïeule et suivi par toute la noblesse des environs.

La porte de la maison champêtre, encadrée de branches de roses, s'ouvrit.

Au bout de quelques instants, Marguerite parut sur le seuil.

Jamais sa beauté n'avait revêtu un tel caractère de calme et de grandeur. Son émotion profonde la paraît plus encore que son voile blanc et sa couronne de fleurs.

Elle leva lentement les yeux sur ce peuple qui, à sa vue, poussa une longue clameur. Se souvenait-elle de l'heure où, un soir, en pleurant, pauvre jeune étrangère, elle était entrée dans cette petite maison?

Le cortège marcha vers l'église. La foule y entra derrière lui. On vit alors que, devant l'autel, deux hommes avaient précédé les fiancés.

L'un était jeune, vêtu d'une robe noire, ses cheveux étaient tombés sous le ciseau de l'église. La joie, l'attendrissement transfiguraient son doux visage. Malgré le changement que l'habit religieux lui apportait, tous reconnaissaient Charlie, le fils du berger. On avait bien cru l'entrevoir la veille, au fond d'une calèche de voyage.

Près de lui était assis un homme au pâle visage, à la chevelure blanche, aux traits délicats, aux grands yeux limpides qui, par moments, brillaient comme deux flambeaux. La flamme intérieure se traissait dans cette frêle enveloppe. Les fiancés s'agenouillèrent. Le prêtre s'avança

claration de guerre à la France.

Ce journal est, on le sait, l'organe officieux de M. de Bismarck; tout ce qu'il publie passe sous les yeux du chancelier, et les termes de la note en question ont certainement été dictés par lui.

Il convient de remarquer, en outre, qu'elle paraît au lendemain de l'entrevue de Franzensbad, où M. de Giers et M. de Bismarck ont renouvelé le pacte de la triple alliance.

Nous avons déjà fait remarquer la mercuriale qui avait été infligée à la presse allemande pour avoir pris trop ouvertement fait et cause pour le prince Alexandre de Bulgarie, aujourd'hui pour flatter l'amour-propre national, qui s'était cru blessé par la conduite de la Russie, le chancelier fait dire que l'Allemagne ne doit pas se préoccuper des événements des Balkans, mais bien tourner les yeux vers l'Ouest. « Nous n'avons pas d'entente en Bulgarie, dit le journal allemand; les affaires de ce pays ne nous touchent pas le moins du monde, et nous ne garderions pas, à cause des événements de Bulgarie, un seul soldat sous les armes.

« On sait fort bien, en Angleterre, que l'Allemagne est forcée d'avoir toujours les yeux tournés du côté de l'Ouest; les Anglais devaient donc aussi être convaincus que la France seule est responsable de la situation de l'Europe centrale. »

Le langage de la feuille officieuse est clair et précis; le chancelier, quand il menace, n'a pas l'habitude de choisir ses expressions.

Les causes qui ont motivé cet article sont trop connues, pour que nous devions y attacher une trop grande importance, c'est en quelque sorte le pétard trimestriel.

Chronique générale.

M. le général Boulanger a donné l'ordre d'avancer l'heure des marches militaires et de les suspendre au besoin, si les grandes chaleurs qui règnent viennent à persister. C'est là un acte de prévoyance tardive et qui ne soustrait pas le ministre de la guerre à la responsabilité de ce qu'il appelle des accidents, c'est-à-dire de la mort des pauvres soldats tombés victimes de fatigues extrêmes et d'insolations meurtrières. On annonce que dès la rentrée du Parlement une interpellation sera, à l'occasion de la coupable incurie de M. Boulanger, adressée au gouvernement par un député conservateur.

Mais cette interpellation n'aura, comme toujours, aucun résultat.

La République, représentée à la fête du centenaire Chevreul par MM. Goblet et Floquet (pourquoi Floquet?), cherche à faire croire, avec son habituelle audace dans la mauvaise foi, qu'elle a toujours apprécié et encouragé le grand chimiste.

Il faut donc lui rappeler que Chevreul aussi a eu à subir les inqualifiables proscriptions de la Démocratie. M. Fallières,

vers eux. Il leur parla, joignit leurs mains, fit tomber sur eux la parole qui éternise...

Le pâle vieillard se leva. Pareil à une vision, il descendit lentement l'église. Il chancelait presque sous le poids de son émotion. Va, Stanislas Jacob! va, ton heure est venue! A toi, maintenant, à toi, le roi des instruments, l'orgue, *organum*, l'Organe, le Verbe de toute la création!

Il passa, le regard fixe, à travers le flot humain. Il gravit les marches de la tribune, il s'assit devant les claviers, il étendit les mains... et une voix, dont nul ne soupçonnait encore la puissance ni l'étendue, s'éleva dans l'église.

Un frémissement secoua l'assistance. Cette voix avait d'irrésistibles accents. C'étaient comme les cris d'une âme que l'extase emporte; c'étaient comme les palpitations de tous ces cœurs, comme le concert de toutes ces intelligences. Elle parlait, cette voix, pour ce ressuscité qui s'était relevé, qui s'était enfin arraché à sa tombe. Elle parlait pour ces deux fiancés qui venaient d'échanger devant Dieu des serments d'amour; pour ces parents en larmes, pour ces amis heureux, pour ce peuple à genoux, pour cette église embaumée, pour cette nature au fête. O joie, ô ravissement! Sur l'instrument sublimes, sur le trésor retrouvé, le vieux musicien chantait le cantique d'actions de grâces!

FIN

ministre républicain des Beaux-Arts, a enlevé à M. Chevreul la direction des teintures aux Gobelins et supprimé son laboratoire, d'où étaient sorties tant d'utiles découvertes.

LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT.

Contrairement à ses espérances, le scrutin de liste n'ayant pas été favorable au parti républicain, nous croyons savoir qu'une proposition de loi tendant au rétablissement du scrutin d'arrondissement sera déposée dans le courant de la session prochaine. Cette proposition sera renvoyée à la commission d'initiative et suivra la filière parlementaire ordinaire. Ses auteurs ne veulent pas, en effet, obtenir une solution immédiate; ils veulent seulement attirer l'attention de la Chambre sur une question toujours brûlante et provoquer un mouvement d'opinion dans la presse et le pays.

Il serait possible également qu'une proposition fût déposée pour demander le renouvellement partiel de la Chambre des députés.

On annonce que les traitements supprimés à certains prêtres de divers diocèses viennent d'être rétablis par décision ministérielle en date du 24 courant.

Les méchantes langues diront que c'est pour amadouer Rome et faciliter la solution des difficultés pendantes à l'occasion du représentant de la cour pontificale en Chine.

Et elles n'auront pas tort si, plus tard, le gouvernement trouve de nouveaux prétextes pour rogner encore le traitement de quelques pauvres curés ou vicaires.

Depuis quelque temps, la presse républicaine fait circuler des histoires idiotes pour ridiculiser M. le Comte de Paris. Elle suppose évidemment une forte dose de sottise à ses lecteurs. La presse monarchique ne répond pas, et avec raison. Quand on rencontre une ordure, on s'éloigne. En y touchant, on ne pourrait que se salir.

Les souscriptions de Monsieur le Comte de Paris

On lit dans le *Nouvelliste de Rouen* :

La lettre suivante a été adressée, la semaine dernière, par M. le capitaine Morhain, secrétaire de Monsieur le Comte de Paris, à M. Pourpoint, président de la chambre de commerce de Dieppe :

« Monsieur le président,

« J'ai eu l'honneur de vous informer que Monsieur le Comte de Paris ayant pris, vis-à-vis de l'Etat, l'engagement de contribuer à l'amélioration du port du Tréport pour une somme de 30,000 francs, dont la moitié seulement a été payée, et dont l'autre moitié devait être remise à la chambre de commerce de Dieppe-Tréport, se considérait comme dégagé, par l'exil dont il a été frappé, de la promesse de concours qu'il avait faite à ses persécuteurs actuels.

« La résolution prise de ne pas venir en aide au Gouvernement qui lui a fermé les portes de la France n'affaiblit en rien sa sollicitude pour les intérêts de la ville du Tréport. Aussi, dans le cas où les travaux d'amélioration du port resteraient en souffrance faute des 45,000 francs qu'il refuse à l'Etat, se fera-t-il un plaisir de les mettre directement à la disposition de la chambre de commerce par votre intermédiaire personnel. Je répondrai au premier avis que vous m'en donnerez.

« En attendant, recevez, etc.

« MORHAIN. »

De son côté, M. le curé-doyen d'Eu avait reçu la lettre qu'on va lire de M. Morhain, secrétaire de Monsieur le Comte de Paris :

« Monsieur le doyen,

« Je suis chargé par Monsieur le Comte de Paris de vous faire connaître la décision qu'il a prise relativement à la souscription promise par lui au Gouvernement pour la restauration de l'église d'Eu. Le prince s'est empressé de promettre, sur votre demande, son concours au Gouvernement lorsqu'il jouissait, comme tout Français, du droit de vivre sur le sol de la patrie. Brutalement chassé de France par ce Gouvernement, il se considère comme absolument délié des engagements pris à une autre époque vis-à-vis de ses persécuteurs. Il se refuse à leur venir ainsi gracieusement en aide pour des travaux qui sont à la charge du Gouvernement.

« Toutefois, malgré son exil, il n'oublie pas la ville d'Eu et son église, et il ne veut pas que vous puissiez douter de sa sollicitude pour ce beau monument. Il m'a donc prescrit de tenir à votre disposition, aux dates prévues par son engagement, des sommes équivalentes à celles qu'il avait promises à l'Etat, sommes que vous emploierez pour le plus grand bien de cette église, dans laquelle il n'a plus le bonheur de pouvoir venir prier.

« Recevez, monsieur le doyen, etc.

« MORHAIN. »

Ainsi se trouvent confirmés les termes de la lettre dans laquelle M. Bocher annonçait à M. Ancel, sénateur, que les engagements pris par Monsieur le Comte de Paris pour la restauration de l'église d'Eu et pour l'amélioration du port du Tréport seront exécutés. Seulement, Monsieur le Comte de Paris fait verser les sommes entre les mains du président de la chambre de commerce de Dieppe et du curé-doyen d'Eu, au lieu de les faire remettre au Gouvernement qui l'a proscrié, et cette distinction faite par le prince exilé n'a rien que de très naturel.

Rupture officielle entre le Czar et le prince de Bulgarie.

Saint-Petersbourg, 2 septembre.

Le *Messageur officiel* publie un télégramme du prince Alexandre à l'Empereur, télégramme envoyé le 18 août par l'intermédiaire du gérant du consulat russe à Routschouk, et la réponse télégraphique de Sa Majesté au prince Alexandre à Philippopolis.

Voici ces deux documents :

« Sire, ayant repris en mains le gouvernement de mon pays, j'ose soumettre à Votre Majesté mes plus respectueux remerciements de ce que le représentant de Votre Majesté à Routschouk, par sa présence officielle à ma réception, a montré au peuple bulgare que le gouvernement impérial ne saurait approuver l'acte révolutionnaire dirigé contre ma personne.

« En même temps, je sollicite la permission de pouvoir soumettre à Votre Majesté toute ma gratitude pour l'envoi du général prince Dolgoroukoff, envoyé extraordinaire de Votre Majesté; car, en reprenant le pouvoir légal en mains, mon premier acte est de soumettre à Votre Majesté ma ferme intention de faire tous mes efforts afin de pouvoir aider à la magnanime intention de Votre Majesté de faire sortir la Bulgarie de la grave crise qu'elle traverse.

« Je prie Votre Majesté d'autoriser le prince Dolgoroukoff à s'entendre directement et le plus vite possible avec moi, et je serai heureux de pouvoir donner à Votre Majesté une preuve définitive de mon dévouement inaltérable envers Votre Auguste personne. Le principe monarchique m'a forcé de rétablir la légalité en Bulgarie et en Roumélie; la Russie m'ayant donné ma couronne, c'est entre les mains de son souverain que je suis prêt à la remettre. »

Le Czar a répondu :

« J'ai reçu le télégramme de Votre Altesse; je ne puis approuver votre retour en Bulgarie, en prévoyant les conséquences sinistres pour un pays déjà si éprouvé. La mission du prince Dolgoroukoff devient inopportune. Je m'abstiendrai de toute immixtion dans le triste état de choses auquel la Bulgarie a été réduite tant que vous y resterez.

« Votre Altesse appréciera ce qu'elle a à faire. Je me réserve de juger ce que me commandent la mémoire vénérée de mon père, l'intérêt de la Russie et la paix de l'Orient. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 septembre

Les cours de nos rentes se maintiennent : 3 0/0 83.12, 4 1/2 0/0 109.60.

Il y a un courant très soutenu de demandes sur les obligations communales et foncières du Crédit Foncier, notamment sur les titres des emprunts 1880, 1885. Actions 1,380. Le cours de 1,400 est en vue.

L'action de la Société Générale a été demandée à 456. Les bilans mensuels font ressortir la situation prospère de la société et justifient les achats qui se produisent sur ces titres.

L'action des Dépôts et Comptes courants est aux environs de 600. Le titre coûte, par conséquent, net à payer 225 francs et constitue un placement à 7 0/0.

On est très ferme sur l'action de Panama à 396. Le mouvement de reprise se dessinera avec plus d'énergie vers la fin du mois après la période des versements.

Les capitaux disponibles se portent sur les valeurs spéciales A B de 500 francs et sur les coupures de 100 francs de l'Assurance Financière. Les actions de nos chemins de fer ont des cours à peu près immobiliers. Progrès constant sur les obligations.

Nouvelles militaires.

Le renvoi de la classe est officiellement décidé.

Les hommes de la deuxième portion de la classe 1884 seront renvoyés dans leurs foyers en même temps que les hommes de la première portion de la classe de 1884, c'est-à-dire à l'issue des grandes manœuvres. Une mesure analogue sera prise à l'égard des hommes de la deuxième portion des classes antérieures qui ont été admis à servir dans le courant de l'année dernière.

On lit dans la *France militaire*, organe du général Boulanger :

« Les journaux commentent les accidents arrivés pendant les grandes manœuvres. Quelques-uns trouvent les instructions du ministre de la guerre excellentes pour la rigueur des troupes. Elles ne pouvaient prévoir les rigueurs prolongées de la campagne.

« Il vaudrait mieux, d'après eux, ajourner les grandes manœuvres que d'en compromettre le principe dans un pays impressionnable.

« Les dernières dépêches de Lille annoncent que six soldats sont morts à la suite d'insolations et que vingt-deux malades ont été transportés à l'hôpital militaire de Lille. Les morts appartiennent à l'armée active.

« Le général Billot a ouvert l'enquête prescrite par le ministre et a reçu dans la matinée le colonel et le médecin aide-major du 43^e de ligne auquel appartiennent les militaires décédés. »

Il n'y a qu'une voix dans l'armée, dit la *France nouvelle*, pour blâmer la note de M. Boulanger à propos des insolations qui ont causé la mort de plusieurs soldats et qui ont provoqué de nombreux envois d'urgence à l'hôpital. M. le ministre de la guerre découvre les chefs de corps pour se couvrir. C'est le comble du courage.

LA BOTTE DE CAVALERIE

La botte qui est adoptée pour la cavalerie avec le pantalon collant, sera noirie au temps de paix.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

M. Paris de Mondouville, lieutenant au 5^e dragons, qui sort de l'École de Saumur avec le n^o 1, est apparenté aux deux familles angevines O'Dietle et de Mieuille. Ce brillant officier devient capitaine par le même de son rang prééminent.

C'est pour nous, dit l'*Union de l'Ouest*, un plaisir que de signaler un succès angevin.

M. Mellecœur, licencié ès-sciences mathématiques, est nommé professeur de mathématiques au collège de Saumur, en remplacement de M. Bonin.

M^{lle} Olympe Bodin et Célestine Bardot viennent d'obtenir des bourses entières d'externat au collège de filles de Saumur.

Revenant sur l'incendie de la rue des Saulaies, la *Poésie France* publie cette nomenclature :

« Nous avons remarqué sur le lieu du sinistre la présence de M. Duterré-Dupont, capitaine de gendarmerie de Saumur; de M. M. Gouin et Habriant, capitaines du génie; M. Sieur, capitaine à l'École d'Allemagne; Klein, capitaine, professeur d'allemand; Klein, médecin-major; Dangel, vétérinaire militaire; Gibbard, lieutenant porte étendard; également de l'École de cavalerie; de M. Choux, lieutenant de remonte, et de plusieurs autres officiers et sous-officiers de la garnison. Celle, en outre, de M. M. Pelon, Poitevin, adjoints au maire de Saumur; Piéron, Langlois, Liénard, Bonneau, conseillers municipaux; Gaschet, substitué du

On sait que les manœuvres auront lieu aux confins du département de la Vienne. La première étape des troupes de la garnison est Azay-le-Rideau.

La tournée de Chamillac, sous la direction de M. Georges Harmant, qui a voulu jouer quand même à Saumur, dimanche, malgré une salle presque vide, — a fini hier soir, à Tours, d'une façon lamentable.

La représentation annoncée n'a pu avoir lieu, et, après une foule d'incidents, il a fallu se résoudre à rendre l'argent.

Encore l'opération ne s'est-elle pas effectuée sans difficultés.

Comme il arrive trop souvent en pareil cas, des spectateurs indécents ont pris de l'argent qui ne leur était pas dû. De sorte qu'à la fin l'argent manquait pour satisfaire aux remboursements légitimes.

Enfin, tout s'est arrangé grâce à la généreuse intervention de plusieurs personnes. Mais on conçoit que, dans ces conditions, la tournée se trouve plus que compromise, et Chamillac a dû capituler devant la chaleur vraiment extraordinaire pour la saison.

POITIERS.

Les troupes ci-après cantonneront à Poitiers et dans les environs les 11 et 12 septembre courant :

27^e division d'infanterie, 240 officiers, 8,360 hommes, 700 chevaux.

48^e division d'infanterie, 260 officiers, 9,400 hommes, 730 chevaux.

En tout, 500 officiers, 17,760 hommes et 4,430 chevaux.

Le ministre de la guerre vient de prescrire une enquête au sujet de certains faits imputés à M. Nivert, capitaine de l'armée territoriale, récemment élu conseiller général dans la Vienne.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 31 août 1886.

NAISSANCES.

Le 2. — Renée Métivier, rue de la Visitation.

Le 4. — Jean-Paul-Edmond-Marie Aimon, rue Dacier; — Gabriel-Jean-Marie-Joseph Lebreton, rue Saint-Nicolas.

Le 5. — Marthe-Marguerite Grivault, à l'Hospice; — Louise-Amintha Petit, rue Brault.

Le 6. — Alphonse Charrier, rue de la Visitation.

Le 10. — Marie-Louise Ory, à l'Hospice.

Le 11. — François-Charles-Louis-Marie Palustre, rue du Temple; — Étienne-Victor Diot, à l'Hospice.

Le 13. — Madeleine-Marie-Louise Antier, rue de Fontevault; — Suzanne-Émilie Jaunay, à l'Hospice.

Le 15. — Amable-Louis Périssault, à l'Hospice; — Geneviève-Marie-Thérèse Levron, rue Saint-Nicolas.

Le 16. — Madeleine-Julia-Marie Proux, rue d'Orléans.

Le 17. — Hélène-Marguerite Martin, rue de Nantilly.

Le 19. — Armantine-Émilie Berckmans, rue de l'Échelle; — Henriette-Marie Aubeux, rue de Fenet; — Lucienne-Marie Aribat, rue Saint-Jean; — Marie Humeau, rue de la Visitation.

Le 20. — Mathilde-Marie-Louise-Eugénie Laumondais, place de la Bilange.

Le 21. — Georges-Léon Toquebiol, rue de l'Hôtel-Dieu.

Le 22. — Camille-Fernand Lejean, à l'Hospice.

Le 23. — Yves-Armand-Charles-Marie Coquebert de Neuville, rue du Temple.

Le 29. — Madeleine-Louise-Émilie Ourtoulle, rue d'Orléans.

MARIAGES.

Le 3. — Marie-Joseph Délépine, employé de chemin de fer, a épousé Marie-Augustine Baillergeau, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 12. — Urbain-Jean-Marcellin Lardin, journalier, a épousé Louise Lépine, chapelière (veuve), tous deux de Saumur.

Le 19. — Victor-Jean-Baptiste Charvet, comptable, a épousé Marie-Louise Gouron, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 21. — Edouard-Marie Paillet, mécanicien, a épousé Mathilde-Louise Deschamps, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 23. — Victor-Eugène Perrot, bijou-

tier, a épousé Marie Battais, brunisseuse, tous deux de Saumur.

Le 25. — Alfred-Sylvain Chesserond, cocher, a épousé Éléonore-Sophie Délépine, femme de chambre, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

Le 2. — Auguste Brosse, journalier, 70 ans, à l'Hospice.

Le 3. — Marie Bernier, sans profession, 73 ans, veuve Louis Goubard, rue des Capucins.

Le 5. — Ernest Clée, 9 mois, rue du Petit-Pré; — Jules Esnault, 41 ans, rue Nationale.

Le 6. — Hector Collin, boulanger, 26 ans, à l'Hospice.

Le 7. — Charles Duval, menuisier, 53 ans, rue du Petit-Pré.

Le 8. — Louise-Antoinette Chevallier, professeur de piano, 37 ans, épouse Charles-Louis Yvard, montée du Fort; — Paul-Ernest Baranger, 9 mois, rue des Capucins.

Le 11. — Marie-Louise Juchault, sans profession, 21 ans, épouse Louis-Ernest Pinault, rue Beaurepaire; — Maurice-Jules Bourgeon, 2 mois, rue de la Visitation.

Le 19. — Pierre Robineau, chapelier, 80 ans, à l'Hospice; — Eugénie Drouet, rentière, 89 ans, veuve François Ouvrard, place Saint-Pierre.

Le 21. — Alexandre-Boo-Joseph Marie, coutelier, 27 ans, à l'Hospice; — Jeanne-Maria Davignon, 8 mois, rue de la Visitation.

Le 22. — Rose Forestier, sans profession, 73 ans, veuve Edouard Boula, rue de la Visitation; — Georges Gougault, sans profession, 20 ans, rue de la Fidélité.

Le 23. — Virginie Guibert, sans profession, 80 ans, à l'Hospice; — Marie-Louise Ory, 43 jours, à l'Hospice; — Klébert Prévost, tailleur d'habits, 20 ans, à l'Hospice; — Charles Yvain, journalier, 66 ans, à l'Hospice.

Le 25. — Joseph Vrain, journalier, 68 ans, rue de la Visitation.

Le 26. — Louis-Alexandre-Auguste Rahé, employé, 33 ans, à l'Hospice; — Zoé-Charlotte Jarossay, sans profession, 85 ans, veuve Charles Rondeau-Dunoyer, rue de la Monnaie.

Le 27. — Anne Samson, journalière, 77 ans, veuve René Ballet, à l'Hospice.

Le 29. — Raoul-Hippolyte Gaucher, 9 mois, rue de l'Hermitage; — François Drouineau, propriétaire, 82 ans, hameau de Beaulieu; — Marie-Anne Cadet, sans profession, 75 ans, veuve Jean-René Guignard, à l'Hospice.

Le 31. — Eugène-Joseph Thomas, 5 mois, petite rue du Roi-René.

Variétés.

L'ART DE DEVENIR VIRUX

M. Chevreul a fait il y a quelque temps, à l'Académie des sciences, une longue communication sur les poussières, sur le guano, sur la paix universelle, sur l'abstinence du vin favorisant la longévité.

C'est beaucoup. Aussi ne retiendrons-nous, dit M. Maurice de Parville dans la *Gazette de France*, que le dernier point pour entretenir nos lecteurs. M. Chevreul ne boit que de l'eau, ou, pour mieux dire, il s'abstient et s'est abstenu toujours de boire du vin. Cette restriction vient de ce que nous avons ouï dire que, depuis un certain temps, M. Chevreul mêle à son eau quelques gouttes de bière seulement; mais enfin jamais de vin. Or, on sait combien, dans un âge déjà fort avancé, il paraît vigoureux, physiquement et moralement, et comme il est bien portant! Mais a-t-on vraiment le droit de conclure de là, que l'abstinence de vin soit toujours une cause de longévité? Nous le croyons d'autant moins que, tout dernièrement encore, les statistiques citaient un cas de longévité extraordinaire chez un ivrogne, dont la mort n'avait été causée que par un accident d'ivresse.

D'ailleurs, vin à part, est-il donc possible d'indiquer une cause quelconque de longévité? « La longueur de la vie humaine, a dit Virey, dépend presque toujours de la quantité de vie qu'on a reçue et de celle qu'on dépense; elle est surtout en rapport avec la durée de l'accroissement du corps. Ainsi plus les périodes seront lentes, plus le cercle de la vie s'étendra. » Et l'on sait encore que, outre les maladies, les passions, les excès abrègent l'existence.

Il suit de là que le meilleur moyen d'atteindre une longue existence serait de s'abstenir de tout ce qui peut ébranler violemment l'organisme, joie ou tristesse, plaisirs ou souffrances, bonne chère ou misère, peuvent en excès, abrèger la vie, mais est-on jamais le maître de régler la sienne avec tant de mesure? On vous dira que, en somme, les conditions les plus propres à la longévité sont: « Un tempérament sanguin doué d'une douce gaieté toujours égale et d'affections douces et modérées, sans ambition ni pressions violentes; un régime de vie très régulier, sans le moindre excès, exempt de travaux excessifs, soit du corps, soit de l'esprit, un exercice habituel, en plein air autant que possible, et qui, sans trop fatiguer le corps, stimule et régularise toutes les fonctions physiologiques de l'économie. » Tout cela vous semblera juste, parfaitement juste et logique, admirablement raisonné et déduit... Et puis vous verrez, à côté de vous tel être d'apparence chétive, d'existence fantasque, passant pour avoir toujours physiquement et moralement « brûlé sa vie par les deux bouts », comme pour avoir ressenti les joies subites les plus excessives et souffert les chagrins inattendus les plus violents, mourir à cent dix ans... d'une cheminée reçue sur la tête!

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 4 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

VILLA PLAISANCE

Assemblée de Saint-Florent

Dimanche 5 Septembre

GRANDE FÊTE

A partir de 3 heures, Jeux divers, Concours de Tir au Pistolet et à la Carabine.

A 5 heures, Ascension d'un Ballon.

Le soir, Illuminations et Feu d'artifice.

HERNIES

COMPLÈTEMENT GUÉRIES PAR LA MÉTHODE BALTHASAR GLASER

Nombreuses Récompenses, Médailles et Décorations diverses, etc.

Nos lecteurs atteints de cette triste infirmité seront heureux d'apprendre que M. B. GLASER, le célèbre curateur herniaires, Alsacien en France depuis l'annexion, sur de nombreuses demandes, s'est encore décidé une fois à venir parmi nous et sera visible :

A Tours, hôtel de la Boule-d'Or, les 2 et 3 septembre;

A Saumur, hôtel de Londres, les 4 et 5 septembre;

A Angers, hôtel d'Anjou, les 6 et 7 septembre;

Au Mans, grand hôtel de France, les 8 et 9 septembre;

A Laval, hôtel de Paris, les 10 et 11 septembre;

A Rennes, hôtel de France, les 12, 13 et 14 septembre.

Inutile d'insister sur l'efficacité de sa méthode, dont les preuves innombrables sont faciles à vérifier.

Nous dirons simplement aux personnes atteintes de hernies de ne pas confondre un homme de science avec tous ceux qui promettent plus qu'ils ne peuvent tenir. Nous les engageons principalement à se défier des contrefacteurs venant d'Alsace, d'Allemagne ou autres qui exploitent depuis quelque temps la France, et qui, sous le couvert du même nom ou d'un nom similaire, induisent en erreur le public nombreux qui désire avoir à faire uniquement à M. BALTHASAR GLASER. L'importance et la multiplicité des demandes ne permettent plus à M. B. GLASER de s'absenter souvent; aussi engageons-nous vivement les intéressés à profiter de son passage dans notre contrée en allant le consulter. Pour les personnes absolument empêchées, il traitera par correspondance, en s'adressant à sa propriété: *Villa de la Providence*, à Villemoble, près Paris.

Envoi franco, contre 1 franc, de la brochure explicative.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 83, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, Éditeurs

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Boîtes-Cartes, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTAINE DE FRANCS D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE VEUVE BRIDIER.

Par ordre de M. le juge-commissaire et en exécution des articles 536 et 537 du Code de commerce, la liquidation de la faillite de la dame veuve Bridier, maîtresse d'hôtel à Martigné, étant terminée, MM. les créanciers composant l'union et dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont convoqués à se réunir au Tribunal, en personne ou par fondés de pouvoirs, le jeudi 9 septembre 1886, à 9 heures du matin, pour recevoir le compte que le syndic doit leur rendre et donner leur avis sur l'excusabilité de la faillite.

Le Greffier du Tribunal, (612) GAUTIER.

M. BATAILLON, FLORENT, de Saumur, prévient les négociants de la ville qu'il ne paiera pas les dettes contractées par sa femme, née ANNE RAIMBAULT. (613)

A VENDRE A L'AMIABLE, LA COUPE DU PELVENEAU

Contenant 19 hectares 4/5 ares 74 centiares, dépendant de la terre de Brézé.

S'adresser aux gardes de la terre de Brézé pour visiter la Coupe, et, pour traiter, à M. VOLLAND, régisseur.

A VENDRE DEUX CHIENS BOULE Bons de garde. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE GRAND CHOIX D'OBJETS MOBILIERS De toute sorte. Prix avantageux. S'adresser rue de Visitation, 16.

Etude de M. LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire), successeur désigné de M. VEILLET.

Le dimanche 12 septembre 1886, à midi.

Au bourg de la commune de Gizeux (proche le bureau de poste),

VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES, d'Objets d'Art, Bijoux ET MOBILIERS

On vendra notamment :

Carabine de précision, armes diverses, arcs, flèches, cristaux, bibelots, flambeaux en bois sculpté, chandeliers anciens, grande quantité d'éventails de tous modèles, fauteuils Louis XVI en bois noir garni, grand nombre d'autres fauteuils de différentes époques, chaises, tables, armoires anciennes, bois de lit en acajou, bois de lit en noyer, lits en fer, matelas, couettes, traversins, oreillers, carrées, rideaux, charrettes, harnais, grande quantité de foin et fumier, 3,000 bouteilles, cahiers de musique, livres, quatre très bonnes montres d'or neuves, dont une de femme, bijoux divers et bon nombre d'autres objets anciens et modernes.

Au comptant, 10 centimes par franc en sus du prix.

S'adresser, pour renseignements, audit M. LAIZON, ou à M. VEILLET, notaire. (603)

A VENDRE UNE MAISON

Rue Cendrière, n° 8 et 10,

Cette MAISON, précédée d'une cour, comprend, au rez-de-chaussée: cuisine, office, vestibule, salle à manger, salon, deux pièces à côté; au premier étage, cinq chambres à coucher avec cabinets de toilette et lieux à l'anglaise, lingerie; trois mansardes de domestiques, deux greniers, écurie à deux chevaux, remise, cave, petite cour derrière la maison.

S'adresser à M. GAUTIER, notaire.

Etude de M. PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A LOUER PRÉSENTEMENT UNE MAISON

Avec Remise et Écurie,

A Saumur, Grand'Rue, 12.

S'adresser, pour traiter, à M. LECOY, avoué à Saumur. (489)

Offres et Demandes

UNE MAISON DE MERCERIE demande une employée intelligente et une débutante. S'adresser au bureau du journal.

Une PERSONNE, disposant de quelques heures par jour, demande à tenir une comptabilité. S'adresser au bureau du journal.

M. PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un second clerc. (584)

En cours de publication dans LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LES AVENTURIERS SOUS LOUIS XIII Par GUSTAVE AIMARD.

THERÈSE VALIGNAT Par CHARLES MÉROUVEL

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale: 1 an, 8 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation: romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

L'ARMÉE TERRITORIALE Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS : Six mois, 7 fr. Un an, 12 fr. On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS Léon A. Fresco Chirurgien-Dentiste 68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR Extraction, Aurification - Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chrome-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 SEPTEMBRE 1886.

Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours, and Valeurs au comptant. It lists various financial instruments like bonds, stocks, and currencies with their respective prices.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table showing train schedules for different lines: LIGNE DE L'ÉTAT, LIGNE D'ORLÉANS, and SAUMUR (ÉTAT) - MONTREUIL - DOUÉ. It includes station names and departure/arrival times.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur.